



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Embaucher...

*oui, mais qui ?*

Nous vous accompagnons  
dans votre démarche  
de recrutement  
pour développer  
votre entreprise.



Avec le **CONTRAT ARTISANAT** Auvergne-Rhône-Alpes,  
on vous *accompagne*, on vous *conseille*, on vous *finance*.

Je m'engage dans un Contrat Artisanat !  
Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat la plus proche vous attend :

**AIN**  
04 74 47 49 00  
contrat.artisanat@cma-ain.fr

**CANTAL**  
04 71 45 65 00  
contrat.artisanat@cma-cantal.fr

**LOIRE**  
04 77 92 38 00  
contrat.artisanat@cma-loire.fr

**RHÔNE**  
04 72 43 43 00  
contrat.artisanat@cma-lyon.fr

**ALLIER**  
04 70 46 20 20  
contrat.artisanat@cma-allier.fr

**DRÔME**  
04 75 48 72 00  
contrat.artisanat@cma-drome.fr

**HAUTE-LOIRE**  
04 71 02 34 56  
contrat.artisanat@cma-hauteloire.fr

**SAVOIE**  
04 79 69 94 46  
contrat.artisanat@cma-savoie.fr

**ARDÈCHE**  
04 75 07 54 00  
contrat.artisanat@cma-ardeche.fr

**ISÈRE**  
04 76 70 82 09  
contrat.artisanat@cma-isere.fr

**PUY-DE-DÔME**  
04 73 31 52 00  
contrat.artisanat@cma-puydedome.fr

**HAUTE-SAVOIE**  
04 50 23 92 22  
contrat.artisanat@cma-74.fr



Cette action, spécialement adaptée à l'entreprise artisanale, permet de bénéficier d'un accompagnement individuel sur mesure.



## AMBITION RÉGION CAPITAL HUMAIN

# Recrutement

L'action « Recrutement » vous permet d'optimiser l'embauche de nouveaux salariés en prenant du recul sur vos besoins en compétences, en élargissant votre vivier de candidats, en fiabilisant votre sélection et en ayant les bons réflexes d'intégration pour une embauche durable.

## Les objectifs

- Qualifier vos besoins en compétences
- Identifier les meilleurs canaux de diffusion de vos offres d'emploi selon le profil recherché
- Vous accompagner dans vos démarches de sélection puis d'intégration du nouveau salarié

## Les +

- Bénéficier d'une expertise en ressources humaines adaptée à l'entreprise artisanale
- S'approprier le processus et les outils du recrutement
- Mettre en place des outils personnalisés à l'entreprise

## LES INTERVENANTS

Les intervenants sont des conseillers experts de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou des consultants spécialisés qui ont une très bonne connaissance de l'entreprise artisanale et de son environnement.

## Les étapes

### ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

L'entreprise bénéficie d'un accompagnement individualisé dans la mise en œuvre de son processus de recrutement.

Cet accompagnement sur-mesure permet de :

- Identifier les besoins en compétences de l'entreprise
- Transférer les outils et les bonnes pratiques du recrutement
- Réaliser l'analyse du poste
- Rédiger et diffuser l'offre d'emploi
- Réceptionner et sélectionner les candidatures
- Accompagner la conduite des entretiens de recrutement
- Définir un plan d'accueil, d'intégration et de suivi des nouvelles recrues

Un diagnostic ressources humaines plus global peut être proposé afin de mieux qualifier la stratégie et les besoins de recrutement de l'entreprise.

Durée de l'accompagnement : 2 jours

## LE TARIF

Le Contrat Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes est réservé aux entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers. Grâce à la participation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, cette action vous est proposée à un tarif extrêmement préférentiel.